

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 11 (2017)

Artikel: Dragons fribourgeois : au galop pour la défense nationale
Autor: Grand, Julien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Julien Grand a suivi des études en histoire contemporaine à l'Université de Fribourg et a travaillé sur plusieurs sujets d'histoire militaire. Il est actuellement doctorant en histoire moderne à l'Université de Berne.

Dragons fribourgeois

Au galop pour la défense nationale

Le cheval fut de tout temps associé aux activités guerrières. Seule l'industrialisation du XX^e siècle mit un terme à cette tradition. En la matière, la Suisse fut le dernier pays en Europe à renoncer, en 1972, à une troupe montée combattante, malgré une pétition de plus de 400 000 signatures réunies en quelques mois. Ce chiffre dénote un attachement certain de la population envers cet animal qui anoblissait le service militaire des cavaliers d'alors.

A travers l'histoire, mener la guerre à cheval fut souvent un privilège réservé à l'élite: *equites* romains, chevaliers du Moyen Âge, etc. En Suisse, la cavalerie confédérée¹ était pratiquement inexistante, nos ancêtres préférant de loin mener la bataille sur la base d'une forte infanterie organisée en carré. Les paysans suisses se targuaient ainsi de mener la vie dure aux armées nobles, en partie montées, sur les champs de bataille du Moyen Âge et de l'époque moderne. Il fallut donc attendre la formation de la Suisse moderne pour voir apparaître des formations de cavale-

Dragons. Genève. 1847. Reproduction d'une gravure d'Albert von ESCHER (1833-1905). Musée gruérien E-0866-06



¹ Pour une rapide orientation sur l'histoire de la cavalerie suisse, voir: DE WECK, Hervé «Cavalerie», in *DHBS*, 2007. Pour une histoire plus conséquente: HUG, Christian: *Schweizer Kavallerie 1848-1972*, Höfen bei Thun, 2012.



rie dignes de ce nom. En 1848, la nouvelle Constitution laisse une grande partie de la responsabilité de la défense nationale dans les mains des cantons. Toutefois, une troupe fédérale est mise sur pied: les dragons. En 1870, l'armée fédérale compte 201 000 hommes dont 4 619 sont incorporés dans la cavalerie et, en 1874, chaque division reçoit une compagnie de guide et un régiment de cavalerie.

En 1895, les régiments de dragons sont regroupés dans quatre brigades de cavalerie. Cette arme est alors dirigée par Ulrich Wille, futur commandant en chef de l'armée durant la Première Guerre mondiale. Il instaure des activités hors service, tels les concours hippiques, afin d'améliorer l'instruction lacunaire inhérente aux courtes périodes de service. Durant le premier conflit mondial, les troupes montées effectuent le plus souvent leur service à pied. La garde de la frontière nécessite des qualités d'infanterie et non de cavalerie. Les premières remises en question se font jour. La motorisation naissante n'a néanmoins pas encore permis de renoncer totalement à la plus belle conquête de l'homme. Malgré une relative jeunesse, la cavalerie n'en a pas moins déjà développé un esprit de corps et un sens de l'élite qui en fait une troupe qui répond présent. C'est à tout le moins l'avis du général Wille qui engage principalement des dragons pour mettre fin aux désordres lors de la grève générale de 1918. Dans son optique, cette troupe, composée essentiellement d'agriculteurs, est la seule qui n'a pas encore été infectée par la « peste rouge ». Dès lors, la gauche

Veste d'uniforme de Jacques Schwartz, ancien juge de paix de Bulle, maréchal des logis à la Compagnie fribourgeoise de Dragons (1848-1850).

suisse en aurait ainsi gardé une méfiance viscérale; thèse avancée par Rosmarie Brunner-Zürcher qui a récemment donné, à l'Université de Zurich, une étude sur la suppression de la cavalerie².

Dès 1924, des escadrons de dragons disparaissent. Les brigades de cavalerie se voient adjoindre un bataillon de cyclistes. En 1936, elles se transforment en brigades légères et comptent deux groupes de dragons et deux bataillons de cyclistes. Durant le second conflit mondial, les problèmes de remonte³ sont aigus et la mobilisation des troupes montées cause des soucis à une agriculture censée être la plus productive possible. Au sortir de la guerre, la cavalerie est remise en cause, notamment par Jakob Huber, chef de l'état-major général. Celle-ci peut néanmoins compter sur le soutien du général Guisan, qui voit dans le cheval un lien entre la population et l'armée et dont «la posture équestre souligne un attachement à des valeurs traditionnelles et rurales [...]»⁴.

La proposition du chef de l'état-major général, bien que militairement totalement justifiable, n'est pas applicable pour des raisons politiques: la simple rumeur d'une suppression débouche sur une pétition signée par 158 000 citoyens. La nouvelle organisation des troupes de 1951 réduit néanmoins le nombre d'escadrons à 24, alors que celle de 1961 fait passer leur nombre à 18. La suppression est dans l'air, ce n'est plus qu'une question de temps. En 1972, les Chambres fédérales font tomber le couperet: pour des raisons financières et de manque d'effectif, la cavalerie est supprimée. Quelques mois auparavant, lorsque le message du Conseil fédéral sur l'organisation des troupes avait été publié, une pétition avait réuni 432 430 signatures pour s'y opposer. Mais celle-ci n'a aucune valeur juridique. Dès leur cours de répétition de 1973, les dragons sont formés comme grenadiers de chars, même si certains chevaux demeurent encore au service de l'armée, notamment dans les troupes du train. La Suisse devient ainsi le dernier pays en Europe à supprimer son arme combattante montée.

La réaction fribourgeoise

Face à cette suppression, la réaction des Fribourgeois est assez ambiguë. Au printemps 1972, *La Gruyère* rapporte que la Fédération fribourgeoise de l'élevage s'insurge contre une éventuelle suppression, notamment en évo-

² BRUNNER-ZÜRCHER, Rosmarie: *Die Abschaffung der Schweizer Kavallerie 1945-1972*, Zürich, 2014, p. 5.

³ La remonte est l'opération militaire qui consiste à compléter en chevaux les effectifs diminués par suite des morts et des réformes.

⁴ KAENEL, Philippe; VALLOTON, François: «Le général et son cheval: figures du pouvoir militaire en démocratie, à l'exemple de la Suisse», in *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 3/2005, cités par BRUNNER-ZÜRCHER, Rosmarie, *op. cit.*, p. 83.



Jour de mobilisation, rue de Vevey, à Bulle, 1914 © Photo Glasson Musée gruérien MG-22628

quant l'hippisme sportif comme argument pour le maintien⁵. Bien que le Conseil d'Etat soutienne la cavalerie et écrive dans ce sens aux autorités fédérales⁶, il est frappant de constater la quasi-absence de mobilisation à travers le canton. Des débats ont bien lieu, notamment à Guin le 17 avril, la pétition pour le maintien de la cavalerie est lancée, mais aucun Fribourgeois de renom ne s'investit dans ce combat. Lors du débat précédemment cité, les intervenants extérieurs au canton occupent la tête d'affiche, principalement le conseiller national vaudois Thévoz⁷. Quand la pétition commence à circuler, *La Gruyère* engage ses lecteurs à la signer, citant notamment le soutien de la personnalité militaire fribourgeoise du moment, le commandant de corps Roch de Diesbach⁸, présenté comme « une valeur de caution »⁹. Celui-ci met toutefois un bémol à ce soutien inconditionnel dans une communication adressée au journal *La Liberté*, en replaçant la question de la suppression dans un cadre purement militaire¹⁰. Si le nombre de signataires fribourgeois n'est pas connu, il apparaît toutefois dans la presse de l'époque que ce sont avant tout les cantons de Vaud et du Jura qui ont endossé un rôle moteur dans cette question. A Fribourg, la fronde semble s'être limitée aux districts de la Veveyse et de la Broye, les agriculteurs engageant, en 1972, plutôt leurs forces contre la révision de la politique agricole de la Confédération.

Rapidement, la cavalerie disparaît de la presse fribourgeoise pour laisser place à d'autres affaires militaires: *Null-Entscheid*¹¹, tensions dans la Glâne autour de l'ouverture de la place d'armes de Drogneus ou initiative de la gauche contre les exportations d'armes. L'automne rattrape la cavalerie qui semble sauvée, dans un premier temps, avant que le Conseil des Etats ne décide sa suppression en décembre, entérinée quelques jours plus tard par le

⁵ *La Gruyère*, 30 mars 1972.

⁶ *La Liberté*, 30-31 mars 1972.

⁷ *La Liberté*, 10 avril 1972.

⁸ DE DIESBACH DE BELLEROCHE, Olivier: « Diesbach, Roch de », in *DHBS*, 2000, en ligne: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F5051.php>.

⁹ *La Gruyère*, 30 mars 1972.

¹⁰ *La Liberté*, 5 avril 1972.

¹¹ En 1972, le Département militaire avait prévu l'acquisition de 40 A-7 Corsair II, avion préféré au Milan de Dassault. Quand le Conseil fédéral annula toute acquisition, cela provoqua la démission du chef de l'armement.



Conseil national. Alors que *La Liberté* se contente de rapporter de manière neutre les faits, *La Gruyère* s'offusque de cette décision¹². Cela ne sera qu'un feu de paille puisque le thème disparaît également bien vite des premières pages pour ne laisser place, en 1973, plus qu'à des comptes rendus résignés des entrées en service des régiments de cavalerie pour leurs cours de reconversion dans les troupes mécanisées¹³.

Un esprit particulier

La mobilisation de la population en faveur de la cavalerie, une arme qui ne réunissait alors qu'environ 3000 hommes sur les 600 000 que comptait l'armée, montre que cette troupe recelait quelque chose de particulier. Celle-ci était réputée pour son esprit de corps sans commune mesure et un sens du devoir hors du commun. Le lien entre l'être humain et le cheval représentait un moteur pour ces hommes appelés à servir le pays, comme le démontrent les archives de la RTS liées à cette époque¹⁴. C'est notamment cet esprit que Rosmarie Brunner-Zürcher a cherché à sonder dans son travail de licence, en interviewant nombre d'anciens membres de la cavalerie pour mettre en exergue cette particularité.

Afin de savoir qui étaient les dragons de cette époque, nous avons décidé de lui emboîter le pas, en interrogeant d'anciens dragons domiciliés dans notre région. Le canton de Fribourg ne disposant, en 1972, que d'un seul escadron, soit environ 120 hommes, le réservoir de ces vétérans est donc plutôt mince. Cela peut également expliquer pourquoi la mobilisation fribourgeoise, axée sur les districts de la Broye et de la Veveyse, ne fut pas à la hauteur de celle des Vaudois et Jurassiens. Pour mettre en évidence les particularités de la vie et du service d'un dragon, nous avons rencontré Maurice Devaud, de Porsel, et Francis Favre, du Crêt.

La cavalerie, une histoire familiale et traditionnelle

A l'évocation du mot cavalerie, nos deux dragons ont les yeux qui s'illuminent. Très vite, il apparaît qu'appartenir à ce corps était une affaire de famille et de prestige. « Nous sommes nés sur des chevaux », explique Maurice Devaud, dont le père possédait trois demi-sang du pays et était incorporé dans le train. Cinq de ses cousins étaient

¹² *La Liberté*, 6 décembre 1972 et *La Gruyère*, 7 décembre 1972.

¹³ *La Gruyère*, 2 février 1973

¹⁴ Voir le dossier d'archives de la RTS, compilé à ce sujet sous : <https://www.rts.ch/archives/dossiers/3477569-c-est-la-fin-de-la-cavalerie.html>.

d'ailleurs également incorporés dans le même escadron que lui. Pour Francis Favre également, l'incorporation fut une histoire de famille, son père et son frère appartenant à la même arme. Comme principales motivations, ce dernier évoque le prestige lié à cette incorporation, ainsi que l'utilité du cheval pour l'agriculture. Être formé comme dragon n'était en effet pas une sinécure, ni donné à tout le monde. Une demande préalable devait être adressée, une année avant le recrutement, directement auprès du Département des affaires militaires du canton. Le capitaine chargé du commandement de l'escadron 5, unité qui réunissait les dragons fribourgeois de langue francophone, passait alors à l'improviste pour mener une inspection. Celui-ci s'assurait que l'écurie était conforme et apte à recevoir un cheval de cavalerie. De plus, il s'entretenait non seulement avec le candidat, mais également avec son père. Ce dernier devait en effet donner son accord et démontrer sa capacité financière à entretenir un cheval tout au long de la période de service de son fils¹⁵. En 1948, l'année où Francis Favre effectua sa demande, 18 candidatures fribourgeoises furent acceptées sur un total de 68. Le fait d'être agriculteur n'était pas une condition pour accéder au statut de dragon, mais l'infrastructure nécessaire à l'entretien d'un cheval rendait inhérent le fait que, à côté des agriculteurs, seuls les fils de bonne famille pouvaient se payer le luxe d'effectuer leur service au sein de la cavalerie.

Le cheval

A l'aune des interviews avec d'anciens cavaliers, il apparaît très rapidement qu'un lien unique se tissait entre le dragon et sa monture. Durant l'école de recrues, la Confédération fournissait des chevaux issus de la régie fédérale. A l'issue de celle-ci, les montures étaient mises¹⁶. Le dragon devait s'acquitter de la moitié de la valeur du cheval qu'il désirait acquérir et, par exemple, 1600 fr. pour Maurice Devaud en 1962, soit une coquette somme pour l'époque¹⁷. Dans le cas où la bête était blessée hors service, alors le dragon était tenu de la remplacer à ses frais. La bête fournissait, entre les périodes de service, et pour une agriculture encore peu mécanisée, une aide bienvenue pour les travaux des champs. Mais pas question de tuer l'animal à la tâche! Un cheval de cavalerie devait être maintenu en forme pour sa mission militaire et ce, tout au long de l'année. Le com-

¹⁵ BRUNNER-ZÜRCHER, Rosmarie, *op. cit.*, p. 77.

¹⁶ *Ibid.*, p. 79.

¹⁷ Selon l'indice des prix à la consommation de la Banque nationale suisse, une telle somme représente un montant de 6200 fr. pour l'année 2017.

mandant de l'escadron s'en assurait personnellement, chaque année, lorsqu'il effectuait la tournée des fermes appartenant aux soldats et cadres incorporés dans son escadron, à l'improviste bien entendu. Les contrevenants étaient alors punis de la sentence suprême, la restitution du cheval et la mutation dans une autre troupe¹⁸. Néanmoins, le lien que le dragon entretenait avec son cheval dépassait le simple cadre militaire. Francis Favre: « Mon cheval était tout blanc, prêt pour la parade! Il était magnifique, mais peu apprécié de l'armée, car beaucoup trop voyant. Il fallait être dur avec, mais on pouvait lui faire confiance. »

Un esprit de corps entretenu par les activités hors service

L'entretien n'était pas le seul devoir du dragon. Celui-ci devait également participer à des activités hors service, le plus souvent sous la forme de concours hippiques ou d'entraînements au sein des sociétés de cavalerie. Ici également, le capitaine et ses supérieurs veillaient au grain. Les différentes sociétés étaient tenues de fournir les listes de présence et autres résultats qui attestaient que chaque cavalier disposait de son quota d'entraînements. Ce maillage de sociétés de cavalerie, qui s'étendait à travers tout le pays, permit également à la Suisse de briller au niveau international dans les disciplines équestres, notamment aux jeux Olympiques où la Suisse glane encore souvent des médailles grâce à ses cavaliers. Durant ces activités, les cavaliers se rencontraient, se jugeaient et se mesuraient l'un à l'autre, forgeant ainsi un réel esprit de corps. Cela permet d'expliquer la longévité de cette arme, devenue

Bulle, au Dally. Mobilisation de la compagnie de fusiliers 11/14. Le capitaine Edouard Glasson à la tête de son état-major, 1914 © Photo Glasson Musée gruérien MG-22629



¹⁸ BRUNNER-ZÜRCHER, Rosmarie, *op. cit.*, p. 80.

désuète par la force des choses. Cette organisation permit un travail de lobbying très efficace auprès des Chambres, ce qui ralentira les vellétés de suppression¹⁹. Les cavaliers seront donc touchés au plus profond de leur âme, lors de la décision de suppression en 1972. La majorité se montrait motivée et certaine d'avoir encore à apporter quelque chose au profit de la défense nationale. Francis Favre résume d'ailleurs parfaitement ce sentiment : « La suppression a été un crève-cœur pour les dragons ! On aimait son cheval, on aimait son pays ! Nous ne pensions pas que nous serions vidés comme ça. Nous étions également étonnés que les Suisses allemands soient moins attachés que nous à la cavalerie. » Et Maurice Devaud de renchérir : « Il n'y avait rien à faire, c'était comme ça. Tout ça pour un avion ! » En effet, les dragons avaient le sentiment d'avoir été sacrifiés pour payer le nouvel avion militaire. Ce sentiment de subir une trahison se retrouve aisément dans la presse fribourgeoise de l'époque. Si la majorité de la population s'offusqua de cette décision et signa la pétition, peu de personnes semblaient disposées à se battre en faveur du maintien.

La cavalerie après la cavalerie

Les sociétés d'armes de la cavalerie seront maintenues bien longtemps après 1972. Des volontaires animent d'ailleurs toujours l'escadron 1972 qui vise à perpétuer la mémoire des dragons²⁰. En 2012, une commémoration fut organisée à Aarau pour se souvenir des 40 ans de la mise à la retraite de la cavalerie. Cette manifestation attira 40 000 personnes²¹. Les années passant, la plupart de ces sociétés finirent par disparaître. Les anciens leur demeurèrent fidèles, autre preuve de l'esprit de corps particulier qui animait alors les dragons helvétiques. Dans le canton de Fribourg, la cavalerie s'effaça sans faire grand bruit. Si, en 1972, un court élan de mobilisation se fit jour, les jeux semblaient faits dès le départ. Cette fin programmée se retrouve aisément dans les sentiments exprimés par les deux dragons interrogés. Avec elle, tout un mode de vie disparaît, que cela soit une façon particulière de servir le pays ou comme symbole d'une agriculture alors en pleine modernisation. Dans les deux cas, le cheval s'efface devant la force mécanique.

¹⁹ *Ibid.*, p. 34.

²⁰ Leurs activités sont visibles sur le site : <http://kavallerieschwadron.ch/>.

²¹ BRUNNER-ZÜRCHER, Rosmarie, *op. cit.*, p. 95.